

ACTE DE CAUTION SOLIDAIRE

Je soussigné(e) **Garant Coloc N°1** demeurant _____, _____, _____ déclare me porter caution solidaire pour **Colocataire 1 N°1** au profit du bailleur **M. Bailleur** pour le logement situé **32 Rue Jean Jaurès, 44600, Saint-Nazaire**.

Ce-faisant je renonce aux bénéfices de discussion et de division du règlement de toutes les sommes dont **Colocataire 1 N°1** serait débiteur envers **M. Bailleur** et éventuellement les bailleurs successifs.

Je déclare avoir pris connaissance des différentes clauses et conditions du contrat de location signé en date du **24/09/2022** dont une copie m'a été adressée. J'ai pris connaissance du montant du loyer de **trois cent quarante-cinq euros** par mois, charges comprises.

Je m'engage à rembourser sur mes revenus et sur mes biens personnels les sommes dues par le locataire **Colocataire 1 N°1** en cas de défaillance de ce dernier. Je confirme avoir une parfaite connaissance de la nature et de l'étendue de mon engagement.

Cet engagement de caution solidaire est valable pour une durée de **9 mois** pour le paiement notamment des loyers éventuellement révisés, des charges récupérables, des indemnités d'occupation, des dégradations et réparations locatives et des frais de procédures, indemnités, pénalités et dommages-intérêts.

Je reconnais également avoir pris connaissance de l'avant-dernier alinéa de l'article 22-1 de la loi du 6 juillet 1989 ainsi rédigé : « *Lorsque le cautionnement d'obligations résultant d'un contrat de location conclu en application du présent titre ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de location, qu'il s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé au cours duquel le bailleur reçoit notification de la résiliation* ».

Fait à le/...../..... en exemplaires.

Le Bailleur - *Signature précédée de la mention « lu et approuvé »* :

M. Bailleur

Le Garant - *Signature précédée de la mention « lu et approuvé, bon pour caution solidaire. »* :

Garant Coloc N°1